

## **Les piles et accumulateurs**

Chaque année, plus de 1,2 millions de piles et petites batteries, pour l'essentiel portables, sont mis sur le marché à destination des ménages et des professionnels français.

Les quantités représentant plus de 220 000 tonnes sont en diminution depuis plusieurs années témoignant de la tendance de leur miniaturisation.

Ces produits peuvent contenir certaines substances dangereuses pour l'environnement et la santé, et présentent par ailleurs un fort potentiel de recyclage des matières qui les composent.

**Dès 1991, une filière spécifique a été instaurée en Europe sur le principe de Responsabilité Elargie des Producteurs pour la gestion de la fin de vie des piles et accumulateurs.**

### **Quels déchets sont concernés ?**

Qu'il s'agisse d'une pile bâton dans une radio ou une lampe torche, d'une pile bouton dans une calculatrice ou une montre, ou encore la batterie de votre ancien téléphone ou ordinateur portable, Corepile reprend tous les types de piles et petites batteries (sauf les batteries de voiture) et les trie ensuite avant de les recycler.

Les piles rechargeables, une fois hors d'usages, se recyclent et sont reprises de la même façon que les piles classiques.

Image

Sont acceptés les piles bâtons, boutons et toute batterie d'appareil électriques

Pour contribuer à la valorisation de mes piles et batteries usagées, je peux me rapprocher du SYMEVAD pour avoir une petite box de collecte pour stocker mes piles usagées à la maison avant d'aller les vider dans une borne ou dans l'une des 11 déchèteries du territoire.

### **Que deviennent les piles ?**

Depuis le 1er janvier 2001, la collecte des piles et accumulateurs (appelé aussi petites batterie) est obligatoire par les vendeurs et distributeurs. Ils doivent accepter de reprendre les piles et accumulateurs usagés. Sur le territoire du SYMEVAD il existe de très nombreux points de collecte dans les magasins, les mairies ou les déchèteries.

rgba(255,255,255,1)

## Où les déposer



[Les déchèteries](#)

## Eco-organisme partenaire

[Image](#)

---

rgba(255,255,255,1)

## Autre éco-organisme

[Image](#)

---

rgba(255,255,255,1)